



FICHE PROGRAMME

19/10/2021

LA SUPERVISION GROUPEALE

PROBLÉMATIQUE OU CONTEXTE

La supervision en médiation est un accompagnement sans condition. La superviseuse permet de mettre en travail des thématiques professionnelles (pas forcément des difficultés), des thématiques singulières (qui signifient le Soi professionnel) pour les problématiser. Le retour sur l'appris n'est ni provoqué, ni attendu. Mais ils peuvent être entendus.

Le travail de supervision groupale permet :

De travailler autant le processus que la posture, dans un environnement bienveillant.

D'expérimenter au sein d'un groupe et avec l'aide de ses membres des facettes nouvelles de vos talents.

Les séances de *Supervision groupale* contribuent activement à la synergie des équipes, à l'accroissement de la qualité des relations et à la mise en cohérence des actions.

PROGRAMME :

Nom de la formatrice : Hélène Bonis-Montoyat

Présentation de la formatrice : Fondatrice du cabinet Lyxis. Psychanalyste et médiatrice, (conflits, gestion de crises professionnelles et personnelles, burn et bore out), formée en analyse des rêves, sexologie et psycho-généalogie, et en médiation systémique et transformative. Consultante en gestion de crises, violence sociale et qualité de vie au travail. Elle intervient plus spécifiquement dans l'accompagnement des équipes de direction et des professionnel.le.s engagé.e.s dans une démarche co-construite de progrès, de culture et de paix économique.

Intervenante à l'Université de Savoie (DU Médiation et conflits, Risques Psycho sociaux, Neurosciences, Biologie du cerveau.)

Elle reçoit des particuliers, des familles, des couples et des enfants dans son cabinet à Manosque.

Contact pour information et inscription :

Cabinet Lyxis - Hélène Bonis-Montoyat Téléphone 07 83 35 46 35

E-mail : lyxis.conseil@gmail.com

www.lyxis-conseil.com

Modalités de la formation :

Présentiel → année 2022

Durée de la formation : 3 heures et demi par trimestre

Dates de la formation : consulter Hélène Bonis-Montoyat

Nombre de participant.e.s : entre 6 et 12.

Dates d'ouverture et clôture des inscriptions : consulter Hélène Bonis-Montoyat

Tarifs : 40€ (non assujetti à la TVA) par personne.

Public visé : Médiateurs, travailleurs sociaux, personnel en liaison avec le Tribunal.

Niveau Requis : Etre intéressé.e par un questionnement personnel sur ce qui se joue dans la relation conflictuelle.

Objectifs de la formation [aptitudes et compétences visées et évaluables qui seront acquises au cours de la formation] :

- Se donner des repères pour développer son pouvoir d'agir.
- d'étoffer son identité professionnelle et son style professionnel.
- de cultiver sa vulnérabilité et son engagement.
- de savoir mieux ce qui se joue de soi dans les situations professionnelles.
- d'assumer et se détacher.
- de se préparer au questionnement éthique.

Principaux contenus pédagogiques :

- sur le plan du savoir : augmenter et approfondir les connaissances professionnelles du supervisé.
- sur le plan du savoir-être : permet de se mesurer et de renforcer la capacité à poser les justes limites dans une relation.
- sur le plan du savoir-faire : favoriser chez le supervisé la réalisation dans la pratique de ses aptitudes professionnelles.
- sur le plan de l'identification du supervisé à la profession : faciliter et affermir son sentiment.

Les méthodes mobilisées :

Ces outils interrogent et parfois favorisent l'abandon de la pensée linéaire « cause-effet » et la reconnaissance des mécanismes d'interactions et d'interdépendances qui prend en compte la relation, la liaison entre la chose et le contexte.

- Démarche interactive,
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Mises en situation à partir des contextes apportés par les stagiaires,
- Réflexions à partir de situations vécues.
- La co-élaboration : tou.te.s les stagiaires sont invité.e.s à témoigner et à co- construire.
- L'écoute attentive des hypothèses de compréhension avec les membres du groupe dans la fonction d'aide professionnelle.

Modalités d'évaluation des stagiaires :

Questionnaire d'évaluation en fin de formation.

L'évaluation est faite à partir des attentes de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont de la formation.

Évaluation formative, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et la formatrice.

Accessibilité au public en situation de handicap :

Mosaform attache une vigilance toute particulière à ce que ses formations soient accessibles à tous et toutes. C'est pourquoi, nous proposons un entretien aux personnes en situation de handicap afin de prendre en compte les spécificités de chacun.e et de déterminer les éventuels aménagements et dispositions à mettre en place. L'intervenant-e et la référente Handicap sont à disposition dans ce sens tout au long de la formation.